

Le point avec la directrice académique du Calvados

Armelle Fellahi, la directrice académique des services de l'Éducation nationale du Calvados (Dasen) a dévoilé les principales informations dans les établissements publics des 1^{er} et second degrés.

Les chiffres

49 000 élèves environ (les derniers ajustements sont encore en cours) ont fait leur rentrée dans les écoles, collèges et lycée publics du Calvados. La baisse démographique qui touche le 1^{er} degré (de la maternelle au CM2) est encore sensible cette année puisque les 325 écoles du département comptent 800 élèves de moins que l'année passée. « **Le taux d'encadrement reste néanmoins stable avec une moyenne de 21,2 élèves par classe** », précise la directrice académique des services de l'Éducation nationale du Calvados (Dasen), Armelle Fellahi.

Dans le second degré, en revanche, avec 25 400 inscriptions recensées, les 57 collèges publics enregistrent une baisse « **inédite** » de 400 jeunes qui génère, dans quelques établissements : « **Des classes un peu chargées, mais dans les limites de ce qui est acceptable** ». Avec 19 000 élèves, les 21 lycées affichent des effectifs « **stables** ».

Enfin, six Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) supplémentaires ont été ouvertes dans les collèges. « **3 000 élèves bénéficient d'un enseignement adapté dans le département** », détaille Armelle Fellahi.

Vigipirate

« **Le plan Vigipirate est toujours en vigueur à son niveau d'alerte le plus élevé**, rappelle la Dasen. **Il implique un contrôle visuel des sacs à l'entrée de chaque établissement et autorise les forces de l'ordre à procéder à une fouille aux abords, afin de s'assurer que personne ne rentre avec une arme** ». De même, les élèves ont été informés qu'en cas de découverte d'un tel objet, « **ils passeront systématiquement en conseil de discipline et feront l'objet d'un signalement auprès du procureur de la République** ». L'année passée, « **aucun fait n'a été signalé** ».

g... ..

Santé mentale

Cette grande cause nationale fait également l'objet de plusieurs mesures au sein de l'Éducation nationale. « **Un poste de conseiller technique a été créé à la DSDEN**, indique Armelle Fellahi. **Et deux référents ont été nommés dans chaque circonscription, collège et lycée du département. Ils seront chargés de repérer les signaux faibles d'un potentiel mal être chez certains élèves et appliquer le protocole adéquat** ».

Nouveaux programmes

Dans le cadre des préconisations ministérielles liées à la réussite scolaire, « **de nouveaux programmes vont être mis en place** », annonce la directrice académique. Ils concernent principalement les matières EMC (Enseignement moral et civique), les langues vivantes, l'éducation à la vie affective et relationnelle (Evar) et à la sexualité (Evars). « **Et l'utilisation de l'IA, mais pas avant la classe de 4^e** ».

Notation du brevet

Désormais, les notes finales du brevet compteront pour 60 % et 40 % pour le contrôle continu, « **contre 50-50 jusqu'à maintenant** ».

Une prépa seconde et un plan « Filles et maths »

Une classe « prépa seconde » est ouverte depuis la rentrée au lycée Jules-Verne, à Mondeville. « **Elle permet à 22 élèves en difficulté pendant la 3^e et qui n'ont pas obtenu leur brevet, de consolider leurs fondamentaux avant le passage en seconde** ».

Et dans le cadre du plan « Filles et maths », qui vise à atteindre la parité dans les filières scientifiques, une 4^e et une 3^e à horaires aménagés, incluant 50 % de filles, vont ouvrir au collège Lechanteur, à Caen.

Deux PAS et davantage de PIAL

« **Nous allons expérimenter deux dispositifs Pas (Pôles d'appui à la scolarité) dans le secteur du Bessin**, annonce Armelle Fellahi. **Ils permettront à des enfants ayant des besoins particuliers et présentant des difficultés d'adaptation de trouver des réponses rapides et adaptées, en relation avec les familles** ». D'autre part, les dispositifs PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisé), destinés à l'accompagnement d'élèves en situation de handicap, éva

pagnement localisés), destinés à l'accompagnement d'élèves en situation de handicap, évoluent. « **Nous passons de 5 grosses structures à 22 plus petites, mais mieux réparties sur le territoire** ».

Jean-Philippe GAUTIER.



La directrice académique du Calvados, Armelle Fellahi, entourée du nouveau secrétaire général de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale), Arnaud Simon (à gauche) et de son adjoint François-Xavier Deteve. Ouest-France